

PROMOTION ET AFFICHAGE DES SERVICES, ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS

La VSAD met à la disposition des partenaires admissibles certains espaces pour la promotion et l'affichage de leurs services, activités et évènements :

- Calendrier du site web VSAD.ca
 - Page Facebook du SLCRC (« Les Augustinois actifs »)
 - Écrans d'affichage extérieurs
 - Affichage papier sur les babillards de certains bâtiments municipaux*
 - Mention dans la section « Des nouvelles de nos partenaires » du Mensuel d'information municipale (MIM)
 - Section « Calendrier des activités et évènements de nos partenaires » dans les brochures de programmation d'hiver, printemps et automne du SLCRC.
-
- Le partenaire est responsable de fournir le contenu diffusable, incluant liens et photos s'il y a lieu.
 - Toutes les informations doivent être envoyées au moins trois semaines avant l'activité, par courriel à partenaires@vsad.ca.
 - Le SLCRC confirmera la réception du courriel et procédera à la diffusion des informations dans ses espaces de promotion.
 - L'activité ou l'évènement du partenaire sera diffusé au plus tôt deux semaines avant sa tenue.
 - En tout temps, la promotion et l'affichage sont faits sous réserve de l'espace disponible.

*Procédure spécifique pour l'affichage papier sur les babillards

- Le SLCRC est responsable des babillards de tous les bâtiments et de la rotation des affiches. Aucun partenaire n'est autorisé à faire l'affichage lui-même sur les babillards. Toute affiche n'ayant pas été préalablement approuvée par le SLCRC sera retirée sans préavis.
- Il est de la responsabilité du partenaire de produire et d'imprimer ses affiches. Six copies sont nécessaires pour couvrir l'ensemble des babillards des bâtiments.
- Le format des affiches ne doit pas excéder 11 x 17. Considérant la taille des espaces d'affichage, une combinaison de 8½ x 11 et de 11 x 17 est l'idéale.
- La VSAD se réserve le droit de demander des modifications sur les affiches.
- Le partenaire doit déposer ses affiches imprimées au moins 1 mois avant la date de son activité. Deux lieux de dépôt sont possibles :
 - Bibliothèque Alain-Grandbois (160, rue Jean-Juneau)
 - Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (230, route de Fossambault)

Pour informations : 418 878-5473 poste 6602 ou partenaires@vsad.ca

